

**AWBB**

**Province de Namur**

**Groupe Parlementaires.**

**PV N°05 – 2017/2018 - Réunion des 3 comités du 10/01/2018 (art PA 48-f)**

Présents :

M Hancotte A., Procureur régional

M Dierge S., : membre du Conseil d'Appel

M Lauwerys J., président du CP, Mme Nicolas C., MM. Pierre O., Warzée J., et Hastir M., membres du CP.

M. Léonard S., : président du CJP, MM. Hougardy M. et Meurice J. membres du CJP. Namur  
M Trausch G., président du Groupe des Parlementaires Namurois, MM Servais Ch., Aigret Ph., Martin D., Regnier M., Henry P., et Herquin P., membres du Groupe des Parlementaires namurois.

Invités : MM. Delchef JP., président de l'AWBB et Nivarlet J, vice-président de l'AWBB

Invités excusés : Mmes Etienne-Dupuis C. et Labidi-Henrion N. et M. Vandeput J-C.

Invitation lancée par le Groupe des Parlementaires (PA48-f), Trausch G. souhaite la bienvenue et salue la présence du Président du CDA et de son vice-Président. IL présente à tous, ainsi qu'à leurs proches, ses meilleurs vœux et rappelle que cette présente réunion annuelle, rassemblant les trois composantes agissant à l'échelon provinciale du basket namurois, permet de faire le point sur son évolution durant l'année écoulée.

Aucun membre, invité à cette séance, n'a transmis de sujet particulier à aborder lors de cette séance. Trausch G. souhaite, dans un premier temps, mettre en avant l'importante réforme (actuellement en projet) concernant la valorisation des championnats jeunes. Il rappelle qu'il s'agit d'une initiative du CDA qui est relayée par un Groupe de travail où siègent des représentants de chaque province. Ce groupe est présidé par Mme Etienne Dupuis C. et M. Henry P. est notre représentant namurois. Un accord de principe, sur un avant-projet, a été adopté lors de l'AG de l'AWBB du 25 novembre 2017. Il reste à finaliser certains points et les textes (ROI) , pour la prochaine AG prévue mars 2018.

Ce projet a pour but d'élever le niveau des compétitions « jeunes » qui au fil des saisons a fortement baissé. Cette réforme aura également des implications sur l'organisation de nos championnats provinciaux. Trausch G. demande à Henry P. de rappeler brièvement les différents principes de ce projet de réforme.

**Henry P.**, explique les 5 grands principes de cette réforme :

- de nouvelles catégories par année de naissance vont être créées, tant pour les garçons (U15 et U17) que pour les filles (U17). Ces nouvelles catégories seront d'application en régional mais pas obligatoires en provincial. Cependant si les provinces le souhaitent, celles-ci pourront également le faire ;
- le nombre d'équipes/catégorie va progressivement diminuer. Pour les garçons le nombre sera limité à 16 équipes et pour les filles à 14 équipes (à l'exception des U21 et U19 qui pourraient être respectivement de 24 équipes pour les garçons et de 16 pour les filles);
- un système de montée et descente, va être instauré (avec play-offs / play-downs) ;
- un système d'un championnat en 2 tours va être réinstauré;

• la mise en place, au préalable, d'un tournoi qualificatif, impliquant des équipes provinciales, pour pouvoir participer à la compétition régionale sera d'application.

Particularités :

- pour la prochaine saison il n'y a pas d'obstacle pour s'inscrire
- accès U14 (vu qu'il n'y a pas de championnat U12), la sélection devra se faire sur la base d'autres critères.
- le passage de U18 en U21 et de U17 en U19 (vu qu'il s'agit d'une dernière catégorie) il n'y aura pas pour ces catégories de tournoi qualificatif ;
- l'équipe du Centre (CRF) se doit d'exister, elle restera en U18 ;
- l'association d'équipes de plusieurs clubs pourrait voir le jour.

**Trausch G.**, remercie Henry P. pour son travail efficace au sein du groupe de travail. Il propose ensuite à l'assemblée un tour de table.

**Hastir M.**, membre de la Commission technique jeunes - constate, au niveau des classements « fair-play », que les points récoltés par les équipes « jeunes » par rapport aux équipes « seniors » diffèrent considérablement. Ce qui lui permet de penser que nos « jeunes » (par rapport aux « seniors ») manquent peut-être plus de « respect » à l'égard de l'arbitrage, des joueurs ou des règlements. Plusieurs membres de l'assemblée ne partagent cependant pas son avis.

**Olivier P.**, secrétaire du CP - regrette que le recueil annuel de jurisprudence ne soit plus actualisé et publié, sur le site de l'AWBB, depuis la saison 2006/2007, alors que le PJ15 bis prévoit de le faire annuellement. Hancotte A. répond et assume que, depuis cette date, il n'y a pas eu de gros problèmes juridiques en rapport avec le « code de jeu » et que dès lors telle publication ne se justifie plus pour le moment. Olivier P. rappelle à cet effet que le CP a été confronté à un problème d'interprétation lié au PC54.3. Trausch G. répond que le problème a été débattu en séance du groupe des parlementaires et il suggère de s'inspirer du règlement Coupe AWBB, plus précis sur cette matière.

**Warzée J.**, président de la Commission de propagande - estime que la valorisation du championnat « jeunes » aura un effet bénéfique au niveau des championnats provinciaux. A terme un nivellement par le « haut » devrait se faire. D'autre part, il regrette qu'au niveau des U10 notamment, beaucoup d'animateurs ne respectent pas les règles élémentaires du Mini-basket ; trop souvent encore ils jouent le rôle de coach et pas d'animateurs.

**Hancotte A.**, procureur général - informe que le nombre de dossiers judiciaires reste sensiblement stationnaire dans notre province. Ce qui n'est pas le cas dans d'autres provinces ! Pour le moment, il n'y a aucun cas de cassation.

**Henry P.**, constate que la place des représentants namurois, lors des différents débats lors des AG(s) de l'AWBB, est importante.

**Regnier M.**, ressent un véritable mal-être par rapport à l'attitude de certaines personnes à l'égard du Département arbitrage.

**Herquin P., et Trausch G.**, félicitent le CP pour leur travail. La reprise de « flambeau » et la mise en place d'une nouvelle « équipe » n'étaient pas chose aisée. Le travail est aussi apprécié par les clubs.

**Servais C.**, estime que les 3 Comités travaillent bien dans le calme et en parfaite symbiose. Notre province est respectée et respectable. Il espère que cela puisse persister.

**Aigret Ph.**, : apprécie le travail accompli par le CJP dans une grande transparence. Le but poursuivi par les 3 Comités est de toute évidence de vouloir faire avancer le « basket » tout en laissant de côté tout intérêt personnel.

**Nicolas C.**, : membre du Département Mini-basket - explique que le Mini-basket, dans le namurois, trouve petit à petit sa place. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour changer certaines mentalités qui animent encore de nombreux « anciens » dirigeants, coaches, parents et enfants. L'envie de gagner, de suivre l'évolution du score au marquoir, savoir le nombre de paniers réalisés personnellement ... tout cela est encore bien ancré dans l'esprit de pas mal de monde ! Il faudra encore du temps pour que cela change. Le Département Mini-basket s'attèle jour après jour à faire en sorte de changer les perceptions. L'implication et la motivation de nouveaux jeunes animateurs dynamiques qui adhèrent totalement au projet lui permet de croire que le Mini-basket, en terre namuroise, a réellement un avenir.

**Trausch G.**, félicite la DT dans leur effort de décentralisation des « clinics » et cycles de formations : un élément majeur pour l'accès aux formations des « cadres ». Cette démarche répond à une demande des clubs et doit être poursuivie. Cependant, afin de pouvoir remplir pleinement sa mission, la DT ne devrait-elle pas peut être disposer de moyens humains (formateurs,...) et donc financiers supplémentaires ?

**Delchef JP.**, Au travers des différents sujets abordés (sans point à l'ordre du jour !), force est de constater que les dirigeants namurois s'impliquent quotidiennement dans tous les projets portés par l'AWBB. Le basket namurois se porte à merveille. Le dynamisme des diverses instances a été mis plus d'une fois en exergue. Le projet valorisation championnat jeunes est porté et défendu avec brio par des namurois. Le fait d'avoir, dans sa province, le Centre de formation (CRF) et le siège de la direction technique sont une réelle opportunité pour Namur. Il remercie l'ensemble des dirigeants namurois pour le travail accompli. La première partie de cette saison 2017/2018 est excellente, la seconde devrait l'être tout autant.

**Trausch G.** remercie tous les représentants présents, le Président et le vice-Président de l'AWBB ainsi que les différentes instances provinciales, pour leur participation active aux débats.

**HERQUIN Pascal,**  
secrétaire

**TRAUSCH Gérard,**  
président des parlementaires namurois